## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

## Séance du 26 juin 2007

## à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT,

M. GARRIGUES, Mme MAILLOT, Mme REVEL, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme

BERNARD (représentée par Mme MAILLOT), M. PERRON (représenté par Mme REVEL)

Membre(s) absent(s) excusé(s): (1) Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s): (3) M. GOBILLOT, Mme LE GRAND, Mme ROLLIN

Date de convocation: 20 juin 2007

Délibération n°: 42-2007

Objet : Aides facultatives - SecteurSocial Général - Compte-rendu mai 2007

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève :

DB

pour le mois de mai 2007 : 46 695,23 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

<u>Destinataires</u>: Préfecture: 1 Registre: 1

DAGL: 1 DIS: 1

Receveur Municipal: 1

- 9 JUIL. 2007



Pour le Président et par délégation, La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

